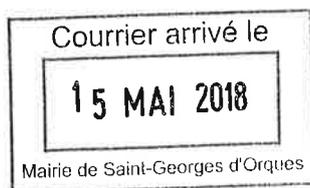


Vailhauquès le, 4 mai 2018



SERVICE DEPARTEMENTAL  
D'INCENDIE ET DE SECOURS

-----  
**Groupement territorial Est**  
-----



Le directeur, chef de corps

à

Monsieur le Maire  
Hôtel de ville  
4, avenue de Montpellier  
34680 Saint Georges d'Orques

**Vos références :** Votre courrier du 6 mars 2018

**Nos références :**

**N° départ :** 3272

**Objet :** intervention du 28 février 2018

**Affaire suivie par :** lieutenant-colonel Gilbert ARNAL

**Téléphone :** 04.67.13.18.44

**Courriel :** [gilbert.arnal@sdis34.fr](mailto:gilbert.arnal@sdis34.fr)

Monsieur le Maire,

Par courrier en date du 6 mars dernier vous souhaitez connaître les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'intervention pour feu d'habitation sur le territoire de votre commune le 28 février.

A 14h24 le centre de traitement des alertes (CTA) a engagé les secours suite à un appel pour feu de cheminée d'habitation commune de St Georges d'Orques au rondpoint des Carignans. Conformément au règlement opérationnel du SDIS de l'Hérault le CTA engage un engin pompe urbain du centre de secours principal de la Paillade et, compte tenu du contexte météo, un deuxième engin pompe urbain du centre de secours de Courmonterral. Ce double engagement simultané a été réalisé pour anticiper des problématiques de circulation compte tenu de la présence de 20 cm de neige sur les routes qui peut gêner le cheminement de nos engins.

Très rapidement nous avons été bloqués non pas par la neige mais par l'enchevêtrement des autres usagers de la route arrêtés de manière anarchique compte tenu que les voies n'étaient pas déneigées.

En réaction nous avons engagés un engin pompe feu de forêts tout terrain susceptible de se déplacer en dehors des voies, ce dernier s'est présenté sur les lieux à 15h16.

A 22h52 le CTA a engagé les secours suite à un nouvel appel pour feu de cheminée d'habitation commune de St Georges d'Orques au rondpoint des Carignans. A l'arrivée sur les lieux il s'agissait de fumerolles sur la partie brûlée à la même adresse.

Le choix de l'engagement d'engin feux de forêts, dépourvu d'échelle, ne reposait pas sur l'impossibilité de nos engins urbains à rouler mais bien sur l'encombrement des voies par les autres usagers bloqués. En ce qui concerne les véhicules de secours à personne, ces derniers sont aussi dotés d'équipements spéciaux pour circuler sur la neige mais auraient aussi été retenus dans les mêmes conditions. Pour autant, sur route enneigée nos engins, bien qu'équipés, roulent beaucoup plus lentement que sur route sèche.

Je souhaite également vous préciser que pendant ces deux journées exceptionnelles nous avons répondu à près de 5000 appels, réalisés 765 interventions dont 14 accouchements inopinés et participé au ravitaillement des personnes occupant de près de 2000 véhicules bloqués.

Souhaitant vous avoir éclairé sur les conditions d'intervention pendant cet épisode malheureux, je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'assurance de mes salutations les plus distinguées.

  
Colonel Eric FLORES